consentirai jamais à placer ma section de la province dans cette position.—Il y a aussi l'autre alternative que l'on propose : celle de l'annexion aux Etats-Unis. Je ne crois pas qu'il y ait un seul membre en chambre ou en dehors de la chambre qui voudrait consentir à l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Mais c'est une question qu'il faut examiner en parlant de celle de la confédération, parce que c'est une des alternatives qui nous sont offertes, et qu'il nons faut faire un choix. Quelle serait donc notre position dans le cas où nous serious annexés aux Etats-Unis? Il est vrai que nous deviendrions l'un des Etats indépendants de la confédération américaine; mais nous en aurions tous les désavantages en même temps que les avantages. Il faudrait contribuer à payer l'énorme dette que les Etats-Unis ont contractée pour la guerre qui en désole une des plus belles parties; il nous faudrait en payer l'intérêt et plus tard solder la dette elle-même, car je ne suppose pas que les Américaius aient la moindre intention de répudier leur dette. Il faudrait que cette dette fût soldée, et pour cela il faudrait payer des impôts considérables pendant un grand nombre d'années pour l'intérêt et pour l'amortissement. Ceux qui parlent de la dette que va créer la confédération, devraient faire attention qu'elle ne sera qu'une bagatelle comparée à celle dont nous deviendrions débiteurs avec l'annexion. Pour \$1 que nous paierons avec la confédération, nous en paierions six avec l'annexion. On dit que la dette sera énorme; mais elle ne sera que d'une piastre contre \$4 en Angleterre et \$6 aux Etats-Unis. là le côté financier de l'annexion. Mais quel serait le sort des Canadiens-Français avec l'annexion aux Etats-Unis? Il nous faut profiter de l'exemple des races françaises aux Etats-Unis, et voir quel sort a été fait aux Français dans la Louisiane. Que sont-ils devenus? Que sont devenus leur langue, leurs usages, leurs mœurs, leurs institutions? Après la guerre, c'est à peine s'il en restera asses pour que l'on puisso dire que la race française a Passé par là. Au point de vue religieux, nous pourrions peut-être nous trouver dans une moins mauvaise position; mais nous Vivons aujourd'hui en paix et nous sommes Parfaitement à l'aise : catholiques et protestants ont les mêmes droits, la liberté religieuse, et ils vivent aussi en paix que s'il n'y avait qu'une seule religion dans le pays.

M. DUFRESNE (d'Iberville) — Nous

sommes bien, tenons-nous-y.

L'Hon. Sol.-Gén. LANGEVIN - Oui, mais nous ne pouvons pas rester dans la position où nous sommes; la chose est impossible; l'hon. membre pour Hochelaga le dit depuis dix ans, et il s'est engagé à la changer. Il a dit que la position n'était plus tenable en 1854,-et si elle n'était pas tenable alors, elle l'est encore moins en 1865. -J'en viens maintenant à une autre alternative que l'on nous propose : celle de l'indépendance. Il peut se trouver des hommes, dans la chambre et en dehors de la chambre, qui seraient disposés à dire qu'il vaut mieux avoir l'indépendance que la confédération. Pour ma part, je crois que l'indépendance des provinces de l'Amérique Britannique du Nord serait le plus grand malheur qui pourrait leur arriver; ce serait les mettre à la merci de leurs voisins et les jeter dans leurs bras. L'indépendance nous rendrait maîtres de notre position, mais en même temps nous serions privés de la protection de l'Angleterre, -et, sans cette protection, l'on peut facilement prévoir ce qui nous arriverait. L'hon, membre pour Hochelaga peut penser qu'il nous serait avantageux d'être faibles, mais je ne partage pas cette opinion : je pense qu'il vaut mieux être en état de faire face à l'ennemi, s'il nous attaque. Il faut bien comprendre que, sans la protection de l'Angleterre, nous ne pourrions rien. part les frais que nous aurions à encourir pour pourvoir à notre défense, il y aurait encore d'énormes dépenses à faire pour entretenir convenablement nos relations avec Avec l'indépendance, et sans l'étranger. l'appui et l'aide de l'Angleterre, il nous faudrait entretenir une armée, avoir un gouvernement très dispendieux, entretenir des rapports diplomatiques avec les autres pays. et subvenir à une foule d'autres dépenses que nous n'aurons pas à faire avec la confédération. L'indépendance est donc hors de question pour le moment.-Enfin, comme quatrième alternative, il y a la confédération des deux Canadas, proposée par l'hon. membre pour Hochelaga. Il nous a dit, dans son manifeste de 1864, dans quelle position nous serions alors. Voici un passage de ce manifeste:

"Il eut été facile en tout temps de satisfaire le Haut-Canada en lui donnant quatre ou cinq membres de plus qu'au Bas-Canada, tout en conservant l'égalité dans le conseil législatif. Pour éviter le danger que cette augmentation de membres pouvait faire attendre, l'on propose de donner au Haut-Canada dix-sept membres de plus qu'au Bas-Canada, et l'on ajoute encore quarante-